

AGENDA

JUSQU'AU 7 MARS

EXPOSITION "LES ARTISTES-PEINTRES D'EZANVILLE"

Les artistes-peintres ont répondu avec enthousiasme à l'appel qui leur a été fait afin de faire découvrir leurs œuvres. Vous pourrez venir découvrir cette exposition dans la salle du Conseil Municipal du samedi 29 février au samedi 7 mars inclus durant les horaires d'ouverture de l'Hôtel de ville.

Entrée libre.

JUSQU'AU 7 29 MARS

THÉÂTRE « LA PERRUCHE ET LE POULET ! »

La compagnie de l'Union Familiale vous présente une comédie policière de Robert Thomas. Un meurtre a été commis à l'étude notariale parisienne de Maître Rocher. Aidé bien malgré lui par sa vieille « amie » la Perruche, l'inspecteur Grandin, dit le Poulet, va mener l'enquête.

Samedis 7, 14, 21, 28 mars à 20 h 30

Dimanches 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 mars à 15 h 00

Prix des places : Adultes : 12 € - jeunes : 8 €

Réservation au 06 40 43 00 56 du lundi au vendredi de 14 h à 18 h.

www.theatre-uf-ezanville.com

7 MARS

ATELIER ZUMBA

En partenariat avec le Centre Municipal d'Activités Culturelles et de Loisirs (CMACL), l'association Cultures et Métissages proposera un atelier de Zumba le samedi 7 mars de 10 h à 12 h.



Pour toutes informations, merci de bien vouloir contacter Sabrina au 06 50 98 43 38 / culturesetmetissages@gmail.com

19 MARS

CÉRÉMONIE DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Rendez-vous à 10 h devant le monument aux morts du cimetière d'Ezanville.

29 MARS

CONCERT DE PRINTEMPS

Le Conservatoire de musique d'Ezanville organise son grand concert de Printemps des musiciens réunissant les professeurs et les grands élèves le dimanche 29 mars à 15 h 30 en l'église Notre Dame de l'Assomption à Ezanville. Seront interprétées des œuvres pour harpe, piano, flûte traversière, clarinette, saxophone, chant, chorale, ensemble orchestral.

Entrée libre

Renseignements au 01 39 91 89 13

www.conservatoire-ezanville.com

ÉLECTIONS MUNICIPALES

MODE D'EMPLOI

Les 15 et 22 mars prochains, les Ezanvillois sont appelés aux urnes afin d'élire leurs conseillers municipaux et communautaires. Voici toutes les informations nécessaires avant le scrutin.



QUAND VOTER ?

- Le premier tour aura lieu dimanche 15 mars 2020 ! Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 20 h.
- Si nécessaire, le second tour aura lieu dimanche 22 mars.

DANS QUEL BUREAU DE VOTE ME RENDRE ?

Le numéro et l'adresse de votre bureau de vote sont inscrits sur votre carte électorale. Si vous ne l'avez pas en votre possession, vous pouvez retrouver la nouvelle sectorisation de la carte électorale ezanvilloise par rues sur www.ezanville.fr.

QUELS SONT LES DOCUMENTS À PRÉSENTER FACE À L'URNE ?

La présentation de la carte électorale est conseillée, mais pas obligatoire. Les pièces acceptées pour justifier de votre identité sont les suivantes pour les citoyens français :

- Carte nationale d'identité,
- Passeport,
- Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire,
- Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- Carte Vitale avec photographie,
- Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre,
- Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie,
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie,
- Carte d'identité ou carte de circulation avec

photographie, délivrée par les autorités militaires

- Permis de conduire
- Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

VOTE PAR PROCURATION : PENSEZ-Y !

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous. Ce dernier votera en votre nom.

Pour donner procuration, l'électeur doit se présenter :

- dans un commissariat de police (où qu'il soit),
- ou une gendarmerie (où qu'elle soit),
- ou au tribunal dont dépend son domicile
- ou au tribunal dont dépend son lieu de travail.

L'électeur qui donne procuration doit remplir un formulaire disponible :

- sur internet via www.ezanville.fr : il faut le remplir et l'imprimer, puis le remettre en personne à la gendarmerie, au commissariat ou au tribunal,
- directement à la gendarmerie, à la police ou au tribunal.

**CHÈRES ÉZANVILLOISES,
CHERS ÉZANVILLOIS**

Me voici arrivé au terme de la mission qu'une majorité d'entre vous m'a confié en 2001. Cela fait donc 19 ans que j'exerce ce métier car c'est ainsi qu'il faut le nommer. En effet, ce n'est plus une simple fonction que l'on assure avec l'aide d'un Conseil municipal. Les réglementations de plus en plus contraignantes font du Maire, un agent de l'État à son corps défendant. De moins en moins d'autonomie, de plus en plus de responsabilités, tout cela bien entendu avec l'obligation de faire passer auprès du Conseil municipal et de la population, les décisions prises par le Gouvernement, sans les approuver soi-même.

Devenir Maire du jour au lendemain est compliqué car cela bouleverse la vie professionnelle et familiale. Quand je suis arrivé au Conseil municipal en 1983, je n'avais aucune ambition d'obtenir ce poste, car à 40 ans, j'étais beaucoup plus intéressé par mon évolution de carrière dans l'entreprise. J'ai été candidat à la Mairie d'Ézanville avec quelques projets pour la ville de mon adolescence car je la connaissais bien. Je souhaitais lui garder son caractère encore villageois et être le Maire de tous ceux que j'avais connus depuis l'enfance.

Je dois avouer qu'en 36 ans, l'évolution a été importante. De nouveaux habitants sont arrivés avec leurs exigences, les petites boutiques ont disparu, le marché est moribond... nous ne sommes plus un village, nous sommes une ville de banlieue, avec ses problèmes de ville de banlieue. Je sais qu'avec mes trois équipes successives, celles de 2001, 2008 et 2014, nous avons réalisé les promesses que nous avons faites. J'espère que les Ezanvillois nous en sauront gré et confieront la responsabilité de l'évolution à venir à des personnes honnêtes, courageuses et ayant les capacités de leurs ambitions.

Soyez assurés que je garderai de ces 19 ans de fonction, des souvenirs inoubliables vous l'imaginez. Ce fut une période de rencontres, de dialogues, et c'est probablement ce qui me manquera le plus.

Je souhaite à mon successeur le courage nécessaire à la fonction, et la plus grande réussite dans les projets à réaliser pour le bien des Ezanvillois.



ALAIN BOURGEOIS
MAIRE D'ÉZANVILLE

Ézanvilleinfos

Mensuel d'informations municipales
Hôtel de Ville // 0139 35 44 80
Directeur de la publication // Alain Bourgeois
Rédaction // Ève Pavési
Conception-réalisation // RDVA // 0139 90 10 00
Impression // STIP // 0139 91 91 73 // Dépôt légal à parution



BUDGET 2020

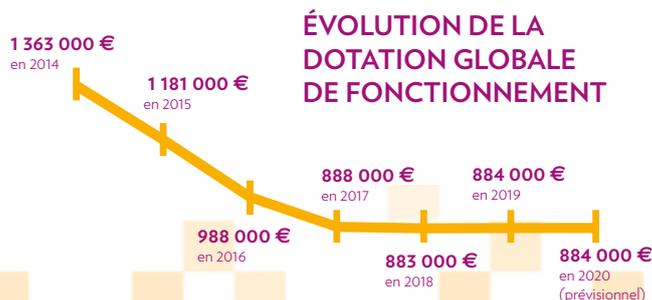
**PRÉSENTATION DU DÉBAT
D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE**

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) a été présenté en commission des finances qui s'est réunie le 21 janvier dernier ainsi qu'au Conseil municipal du 4 février 2020. Voici les grandes lignes de ce document qui présente un état économique général et définit les grandes tendances du budget communal de l'année à venir.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

Les dotations et participations sont stables. De façon générale, les recettes globales de fonctionnement tendant à diminuer, il convient de rester vigilant sur la question des dépenses communales tout en préservant la qualité des services offerts aux Ezanvillois.



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

Dans leur ensemble, les charges générales sont moins élevées au niveau communal (moyenne de 224 € par habitant) que départemental (286 €) ou régional (312 €).

Les charges réelles de fonctionnement s'élèvent à 7,50 M€ en 2018, contre 7,10 M€ en 2014 soit une hausse de 6.5 %, mais inférieures à celles supportées par les communes comparables d'IDF de près de 29 % (soit 772 €/Ezanvillois contre 1 094 €/Francilien).

Quant aux achats et charges externes, ils ont augmenté de 35 % de 2014 à 2018, et de 5,2 % depuis 2017. Les achats de prestations de service ont augmenté de 302 %, passant de 79k€ à 317k€. Les dépenses les plus importantes concernent la restauration collective, et la délégation de service publique pour le ménage dans les écoles élémentaires mais aussi l'IFAC pour le renforcement de personnel dans les écoles et les centres de loisirs, la « Main Solidaire » pour le service jeunesse, et les illuminations électriques.

Le poste entretien et réparations est passé de 80k€ à 265k€, soit une hausse de 230 %. **L'entretien des bâtiments a été multiplié par 6.** Ils demeurent en 2018 nettement inférieurs à la moyenne régionale : 218 €/hab., contre 307 €/hab.

Globalement, les charges réelles sont stables et maîtrisées de 2014 à 2019.

EVOLUTION DES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL ET DE GESTION COURANTE



LA MASSE SALARIALE

Les charges de personnel sont stables, et inférieures à la moyenne régionale, soit 467 €/habitant contre 636 € francilien.

La volonté de ne pas remplacer systématiquement les départs est toujours d'actualité ainsi que la réorganisation des services afin d'optimiser les ressources humaines qui sont affectées à chacun des secteurs d'activité. L'externalisation de certaines missions participe également à la maîtrise de la masse salariale. Ce dispositif résout aussi les problèmes d'absentéisme.

LA FISCALITÉ

LES TAUX



Le taux de la taxe habitation pour 2018 s'élève à 13,43 % et est inférieur à celui de la moyenne régionale qui se situe à 15,55 %. Pour la taxe foncière bâtie, le taux communal, soit 15,81 %, est également inférieur à la moyenne régionale, qui s'élève à 19,77 %.

En matière de taxe foncière non bâtie, le taux appliqué par la commune, soit 70,66 %, est au-dessus de la moyenne régionale de 66,10 %.

Les taux ont été augmentés de 2 % en 2017, et sont inchangés depuis.

Pour 2020 il n'est pas prévu d'augmenter les impôts.

LES PRODUITS

En 2018, le montant total des impôts locaux représente 4,72 M€, en hausse de 1 % par rapport à 2017, soit 45 % du montant des produits de fonctionnement.

Pour la commune, cela représente 482 €/hab., soit 22 % de moins que les 615 €/hab. de la moyenne régionale.

Le produit de la TF par habitant de 226 €, est inférieur de 34 % à celui de la moyenne régionale, soit 340 €.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les investissements sont comme ailleurs portés par l'autofinancement, celui-ci correspond à la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. D'une manière générale il est constaté que les communes peinent à dégager de leur fonctionnement un autofinancement suffisant or à Ezanville ce n'est pas le cas, **l'autofinancement dégagé année après année s'avère particulièrement performant.**

Des subventions d'aide à l'investissement sont octroyées par l'État, la Région et le Département. Ces subventions sont de plus en plus difficiles à obtenir, et elles nécessitent des dossiers compliqués à piloter d'autant que les règles d'attribution changent régulièrement. La dernière source de financement accessible réside donc dans l'emprunt.



LA DETTE ET LA CHARGE FINANCIÈRE

Année	2015	2016	2017	2018
Montant en €	4 035 000	3 628 000	3 248 000	2 894 000
Encours en € par habitant	443	386	346	307
Capacité de désendettement (nombre de mois)				14 mois

De 2014 à 2018, la commune est en phase de désendettement. L'endettement pour l'année 2018 s'élève à 251 €/hab. pour la commune, il est inférieur de 65 % aux 721 €/hab. de la moyenne régionale.

Au regard de ces éléments la Ville est en mesure d'obtenir facilement des financements bancaires. Cependant, le recours à l'emprunt doit être réservé, soit à des opérations structurantes, soit à des acquisitions, et qu'il ne doit pas financer les dépenses d'investissement telles que l'entretien des voiries et du patrimoine bâti.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Un total prévisionnel de 2 040 500 € d'investissement est prévu pour 2020 :

- **Mise en accessibilité** des bâtiments communaux : **340 000 €**
- L'installation d'un **centre culturel** dans les locaux de la Ferme rue de l'Église (Mission architecturale) : **17 000 €**
- **Réhabilitation de l'église** : **290 000 €**
- **Travaux dans les écoles** : **752 000 €**
- **Maison de l'enfance** : **32 000 €**
- **Réfection de voirie/trottoirs** : **609 500 €**

LES PERSPECTIVES POUR 2020

Toutes ces orientations sont prévisionnelles compte tenu du fait que 2020 est une année électorale. C'est une nouvelle équipe qui aura à sa charge le pilotage de ces différents projets qui sont donc susceptibles d'évoluer en fonction des priorités qui seront dégagées par le prochain exécutif local.

CONNAISSEZ-VOUS PLAINE DE VIE ? QUAND LA NATURE DEVIENT SUPPORT POUR FAVORISER L'EMPLOI

L'association mène des activités centrées sur un « territoire de vie », autour des questions de solidarité, de lien social. L'une de ses principales activités est la mise en œuvre d'ateliers et chantiers d'insertion de *Maraîchage Bio*, d'*entretien d'Espaces Verts* et d'*espaces ruraux*.

L'association se positionne également sur l'éducation à l'environnement en proposant des *Animations Nature*, l'idée étant de sensibiliser les jeunes publics ou un public adulte aux questions de la protection de l'environnement et de la nature.

Plaine de Vie s'inscrit dans une démarche de lutte contre le chômage en proposant 30 postes d'ouvriers polyvalents de 22 ou 26 h par semaine.

ENVIE DE FAIRE UNE BONNE ACTION TOUT EN CONSOMMANT DES LÉGUMES BIOS ET LOCAUX

Les légumes bios (certification ECOCERT depuis 2000) cultivés dans l'association sont ensuite distribués aux adhérents qui eux-mêmes jouent un rôle important dans la vie de la structure puisqu'en plus de manger de façon plus responsable en consommant des produits locaux et bios, ils favorisent l'emploi de personnes en difficulté ou éloignées du monde du travail. Chaque adhérent a aussi la possibilité de s'engager activement au projet social de l'association (missions ponctuelles ou dans la durée).

Située à Ezanville, l'association distribue chaque semaine à ses quelque 220 adhérents, des paniers de légumes issus de l'agriculture biologique. Ces légumes ont quelque chose de spécial car en plus d'être bio et délicieux, ils sont cultivés et récoltés par des



équipes de salariés en insertion. En effet, Plaine de Vie s'inscrit dans une démarche sociale et solidaire d'insertion par l'activité de maraîchage et d'entretien des espaces verts.

« Adhérer à Plaine de Vie, c'est participer à une démarche solidaire d'éco-consommation ».

Si vous aussi vous êtes intéressé par les paniers biologiques, ou que vous souhaitez simplement soutenir l'association par un don. Rendez-vous sur, www.helloasso.com/associations/plaine-de-vie/formulaires/1/widget.

L'abonnement se base sur 45 paniers à l'année avec un règlement chaque mois de 39,40 € pour le panier de base et de 69 € pour le panier familial.

EN DEVENANT ADHÉRENT VOUS SOUTENEZ L'OPÉRATION 30 000 PANIERS SOLIDAIRES

Cette opération vise à améliorer l'accès à une offre de légumes biologiques distribués sous forme de paniers hebdomadaires à des publics à faibles revenus. Aussi une dizaine de foyers reçoivent un panier de légumes bio

avec une newsletter chaque semaine et sont invités à participer aux ateliers cuisine mis en place pour eux.

DES ESPACES VERTS SOLIDAIRES

En faisant appel aux services de Plaine de Vie pour entretenir votre jardin, par exemple, vous contribuez encore à la réussite et à la pérennisation du projet social que s'est imposé Plaine de Vie, à savoir la mise en emploi de personnes éloignées du monde du travail. Vous contribuez à la formation de ce public qui ne demande qu'à travailler !

Pour toute question relative aux espaces verts, merci d'envoyer une demande sur encadrement@plainedevie.org

PLAINE DE VIE, CENTRE DE FORMATION PAR NATURE

L'association propose des formations de courte durée sur des sujets liés à l'environnement, alliant la théorie à la pratique.

ANIMATION NATURE :

Les jardins de l'association s'ouvrent aux groupes le temps d'une animation et deviennent des lieux de découverte, d'apprentissage et de partage. Une éducatrice à l'environnement vous propose un accompagnement personnalisé en fonction de votre projet, que vous représentiez une école, un collège, un CLSH... Des projets pour tout type de public sont possibles. Plaine de Vie propose également des ateliers 3 mercredis par mois autour du jardin, de la cuisine et un atelier de découverte sur un sujet touchant à l'environnement. Les mercredis après-midi à Plaine de Vie :

11-mars	atelier cuisine	Cuisinons la pomme de terre !
18-mars	atelier jardin	Préparation du jardin pour les pollinisateurs
1-avril	atelier découverte	Fabriquer ses cosmétiques
22-avril	atelier cuisine	Cuisiner les fleurs comestibles
29-avril	atelier jardin	Le temps des plantations
6-mai	atelier découverte	Balade reconnaissance de plantes sauvages
13-mai	atelier cuisine	Fruits et légumes en pagaille
27-mai	atelier jardin	Jardin d'été : Parcours des sens
3-juin	atelier découverte	Créer ses produits d'entretien
10-juin	atelier cuisine	Cuisine d'été et rafraîchissante
17-juin	atelier jardin	Les petits pollinisateurs

ATELIERS DU MERCREDI

De 14h à 16h - 2 € par foyer (seulement)
Réservations : animation-nature@plainedevie.org

SEMAINE D'ANIMATION

Du 6 au 10 avril - adapté pour enfants de 4 à 12 ans : **devenir apprenti botaniste !** (15 €/jour et par famille - 50 € la semaine de 14h à 16h30) Inscription obligatoire

CONTACT

Plaine de Vie
42 rue du chemin vert
95460 Ezanville
01 39 35 27 36
www.plainedevie.org
contact@plainedevie.org

PANIERS SOLIDAIRES : L'OPÉRATION RENOUVELÉE

Dans le cadre de l'opération nationale « 30 000 paniers solidaires », l'association Plaine de Vie et le Centre Communal d'Action Sociale d'Ezanville se sont associés une nouvelle fois pour permettre à des familles disposant de revenus modestes de bénéficier de la distribution de paniers de légumes biologiques.

La consommation régulière de légumes frais est un véritable atout pour notre état de santé et cette opération permet aux familles de mieux se nourrir. Elles reçoivent une fois par semaine ou tous les quinze jours des légumes frais, biologiques et de saison, produits localement. Des actions autour de l'alimentation sont aussi proposées pour vous donner des recettes simples et rapides à réaliser.

Le panier de légumes solidaires est proposé à 2,50 € (au lieu de 10 €) et la fréquence, chaque semaine ou tous les quinze jours. L'adhésion est gratuite pour les bénéficiaires depuis moins de deux ans. Pour ceux qui en bénéficient depuis plus de 2 ans, une participation pour l'adhésion est sollicitée : 20 €. Le projet est financé par le CCAS, Plaine de Vie et d'autres partenaires.
Rens. auprès du CCAS au 01 39 35 44 97.

ACTUALITÉS

Service Jeunesse : les jeunes participent au tournage d'un clip

Durant les vacances de février, les jeunes inscrits au service Jeunesse et Familles ont eu l'opportunité de participer au tournage d'un clip musical.

William Kanza, l'artiste mis en scène dans le clip, est un Ezanvillois de 33 ans. Il a commencé à écrire ses premiers textes de musique urbaine à l'âge de 13 ans. Le clip qu'il a souhaité tourner à Ezanville est intitulé « L'ancien ». Ce morceau retrace son histoire et son enfance.

Ayant fréquenté le service Jeunesse durant ses jeunes années, il lui tenait à cœur de faire participer la nouvelle génération accueillie au sein de ce service municipal. Alors que certains ont joué les figurants, d'autres ont simplement apprécié de découvrir les coulisses du tournage d'un clip. Les différentes prises de vues ont été réalisées autour du quartier du Rû de Vaux et du collège Aimé Césaire.

William Kanza a pour projet la création d'une association Urban Art School à Ezanville qui aura pour but de promouvoir et développer des projets en lien avec la culture urbaine. Il travaille également sur la réalisation d'une web série et est à la recherche de participants.



Environnement : la Semaine du Jardin Durable

En mars, le Sigidurs vous donne rendez-vous en déchèterie aux horaires d'ouverture, pour une distribution gratuite de compost :

- vendredi 20 et samedi 21 mars, déchèteries de Sarcelles et de Louvres
- vendredi 27 et samedi 28 mars, déchèteries de Gonesse et de Bouqueval

La distribution est réservée aux habitants, munis de leur badge d'accès ou des justificatifs requis pour sa création (pièce d'identité, carte grise du véhicule, justificatif de domicile récent).

Le Sigidurs offrira 20 kg de compost en sac par foyer*. Il sera également proposé en vrac, à Louvres et à Sarcelles. Pensez à vous munir d'un contenant. Attention, les remorques ne sont pas acceptées.

* Offre réservée aux particuliers (hors services techniques, associations, administrations), dans la limite des stocks disponibles.



LE SAVEZ-VOUS ?

Depuis l'année dernière, les produits phytosanitaires sont interdits dans les jardins des particuliers. Nous vous invitons donc à venir les déposer en déchèterie.

Pour information, un produit phytosanitaire est un pesticide utilisé pour traiter des plantes indésirables, des maladies, des insectes, des vers, des champignons. Il peut prendre la forme d'antiseptiques, d'herbicides, d'insecticides, de fongicides.

TRIBUNES

GROUPE MAJORITAIRE

GROUPES DE L'OPPOSITION

Restons mobilisés contre l'extension de Roissy

Lorsque vous lirez cette tribune, une nouvelle réunion concernant l'extension du terminal 4 de l'aéroport de Roissy aura eu lieu à Ecoen le 28 février. Nous comptons y participer comme à toutes celles qui auront été organisées dans les environs (Eaubonne, Gonesse,...). Nous déplorons que malgré certains discours actuels parlant de la défense de notre qualité de vie, aucune réunion n'ait jamais été proposée par la municipalité sur ce sujet à Ezanville. Une seule réunion d'information a eu lieu en juin 2019 à l'initiative d'Ezanville citoyenne, association issue de notre groupe.

Nous continuons de ne pas considérer comme acquise l'extension du T4 et préférons nous battre pour la défense de notre environnement. Tout est question de rapport de force. Rappelez-vous, le gouvernement a cédé à Notre Dame des Landes et plus près de nous, le projet pharaonique Europacity au triangle de Gonesse a enfin été abandonné il y a peu.

C'est l'avenir de notre qualité de vie qui est en jeu, mais c'est aussi la conception d'une autre vision en réponse au dérèglement climatique, une autre vision du monde que nous voulons transmettre aux générations futures. Comme pour la suppression programmée de nos services publics, les Ezanvillois et les élus ont leur mot à dire. N'hésitez pas à nous faire entendre massivement. On peut agir ensemble. Pour nous, le rôle des élus, c'est de mobiliser la population par des pétitions, des réunions, des actions visibles comme des manifestations publiques.

Cette tribune est la dernière avant les élections municipales. Nous remercions tous les habitants qui nous ont lues durant ces 6 dernières années et qui nous ont soutenues dans l'exercice difficile qu'est celui d'être élu d'opposition, 3 parmi 29 élus.

Une équipe Unie pour une nouvelle énergie
Paule SCHAAFF, Sylvie DUFILS
et Brigitte ROYER

Dans le cadre de la période pré-électorale qui s'étend du 1^{er} septembre 2019 jusqu'en mars 2020, et selon l'article L. 52-1 du code électoral, il n'y aura plus de tribune du groupe "Ezanville notre ville" dans ce magazine.

Cher(e)s Ezanvillois(es),

Après vous avoir informés dans nos tribunes sur la vie de votre ville, il est temps d'aborder son avenir.

Dans le cadre des Municipales (15 et 22 Mars 2020), vous déciderez de la direction que prendra Ezanville pour les 6 ans à venir. L'équipe que vous mettrez en place à la Mairie travaillera sur les domaines clefs de votre quotidien (petite enfance, scolarité, culture, aide sociale, urbanisme, logement, sécurité...) et vous représentera au conseil communautaire dans les autres domaines. Or les défis sont nombreux à Ezanville : 1/ redynamiser notre économie, 2/ développer nos infrastructures, 3/ Améliorer l'accueil de nos enfants, 4/ combler le vide dans l'offre culturelle...

Plusieurs candidats se sont déclarés dans cette élection et nous nous félicitons qu'Ezanville attire autant de convoitise. Méfiez-vous cependant de ceux qui revendiquent la succession du Maire alors qu'ils ont passé 6 ans dans une opposition régulière à la majorité, notamment face à des adjoints qui sont désormais des ralliés de circonstance pour 2020 souhaitant garder leur poste à tout prix. Assisterions-nous là à un bel exemple de tactique politicienne pour satisfaire des ambitions personnelles aux dépens de l'intérêt des ezanvillois ?

Dans sa tribune de Février, M. le Maire précise qu'il n'a aucun successeur, dont acte !

Nous vous encourageons à bien analyser par vous-mêmes les programmes, tant sur leur innovation que leur crédibilité, ainsi que les équipes, tant dans la diversité que dans les compétences des personnes, car une liste municipale doit être à l'image de sa ville.

Votez nombreux !
A bientôt.

L'équipe d'Ezanville pour tous.

RETOUR SUR...

12 février : atelier BD au service Jeunesse



13 février : atelier lecture intergénérationnel



CARNET

JANVIER

Naissances

Rafaël Andradre, Arthur Carty, Irina Diril, Aïssa Guevara, Ibrahim Kanoute, Jules Loret, Alice Rhode, Hannah Yousfi.

Décès

Danië Thomas, Muguette Dizazzo, Sonia Gilles, Valéria Baduel, François Guéguen, Maurice Moquet.

FÉVRIER

Naissances

Nainoa Desjardins.

Mariages

Natalia Bitca et Khaled Zeroulou, Yen-Yen Ha dit Hsia et Benjamin Houdusse.

Décès

Maria de la Luz Jimenez Galindo, Hélène Giraudon, Alain Lombard.

EN BREF ...

Union Familiale : une braderie et une exposition

L'Union Familiale organise une petite braderie consacrée à de vente de linge de maison le samedi 21 mars de 10h00 à 18h00.

Vous pourrez également découvrir l'exposition des photos de Claude Chansard, "une vie en photos (1948-2016)" au théâtre de l'Union Familiale pendant toute la durée des représentations et le samedi matin de 10h30 à 12h30.

Union Familiale - 9 Rue des Écoles, 95460 Ézanville.

Plaine de vie : ateliers vacances nature et formations

L'association Plaine de vie organise des ateliers « vacances nature : apprenti botaniste » du 6 au 10 avril de 14h à 16h30 (goûter inclus). Fabrication d'herbier, musique verte, land art, composition d'une fleur, cycle de vie d'une plante et dessin botanique sont au programme pour les enfants de 4 à 12 ans. Inscription obligatoire au 0139352736

Tarifs : 15 euros par enfant et par jour ou 50 euros par enfant et par semaine. L'association et le centre de formation « ParNature » vous proposent de vous initier à la taille de rosiers et des arbustes à floraison estivale le temps d'un après-midi. Vous aimeriez en savoir un peu plus sur l'art de la taille, vous êtes un simple amoureux de fleurs ou un professionnel du jardinage, n'hésitez plus et venez passer 3 heures de formation théorique et pratique à Plaine de Vie. 2 sessions sont proposées : jeudi 5 ou samedi 14 mars de 13h30 à 17h.

Inscription obligatoire par mail : formation.parnature@gmail.com ou par téléphone au 0139352736

Plaine de vie, 42 rue du chemin vert, 95460 EZANVILLE.

<http://www.plainedevie.org/>

Anciens Amis et Élèves d'Ezanville : prochaines sorties

L'association des Anciens Amis et Élèves d'Ezanville (AAEE) propose des sorties tout au long de l'année ouvertes à tous. La prochaine est au Futuroscope les 12 et 13 mai, puis une visite passionnante à la Conciergerie sera organisée le jeudi 4 juin, animée par Françoise Chevrier, auteure d'un ouvrage sur le lieu.

Pour tous renseignements : Danièle Glotin - 06 10 49 10 82

Entreprenariat : participez au Salon Effervescence !

Cette année, avec le concours de Plaine Vallée, est organisée la 8e édition du Salon Effervescence qui se tiendra le 31 mars 2020, sur Plaine Vallée dans un lieu à la mesure de l'événement : l'Hippodrome d'Enghien-Soisy.

Le Salon Effervescence permet de rencontrer plus de 250 exposants et 1000 entrepreneurs visiteurs, PME/PMI du Val d'Oise, industriels ou services aux entreprises qui représenteront leurs spécialités.

Le salon Effervescence a pour objectif de permettre aux sociétés de services aux entreprises et industriels du Val d'Oise de se rencontrer en toute convivialité et de favoriser les échanges commerciaux entre entreprises géographiquement proches. Il ne fait pas de distinction entre TPE-PME et entreprises plus grandes. N'attendez pas, participez en tant qu'exposant (et profitez-en pour adhérer au club d'entreprises DYNACTIVE qui vous permet de bénéficier d'une réduction), candidatez aux trophées.

Inscriptions sur www.saloneffervescence.fr

CMACL : stages des vacances d'avril

À l'occasion des vacances d'avril, le Centre Municipal d'Activités Culturelles et de Loisirs (CMACL) proposera de nouveaux stages. Voici le programme :

- **LOISIRS CRÉATIFS ET CHASSE AUX ŒUFS** pour les enfants avec Sandrine, les mercredis 8 et 15 avril. Création de porte-clés de Pâques, confection de paniers qui serviront ensuite à la chasse aux œufs ! Tarifs et informations complémentaires au : 0644069121 / camelsand@msn.com
- **SCRAPBOOKING** pour les adultes avec Élisabeth, le samedi 18 et le dimanche 19 avril. Tarifs et informations complémentaires par mail à : e.poillot@gmail.com
- **JEUX DE SOCIÉTÉ** avec Gérard pour les adultes et les enfants accompagnés, le lundi 6 avril et les jeudis 9 et 16 avril. Venez découvrir ou redécouvrir le scrabble, le rummikub, la Belote, le triomino, trivial pursuit, les dames, les échecs, le puissance 4 etc. Tarifs et informations complémentaires au : 0687843730 / g.margontier@orange.fr
- **TAROT** avec Jean-Claude pour les adultes, le lundi 6 avril, les jeudis 9 et 16 avril et les vendredis 10 et 17 avril. Tarifs et informations complémentaires au : 0670934767 / jc82709@orange.fr

HOMMAGE

La Municipalité tient à rendre hommage à Mme Danië Thomas, agent municipal, décédée le 30 janvier 2020. Depuis 1996, Mme Thomas avait occupé les postes d'agent d'entretien et animatrice dans les écoles puis agent d'Etat-civil en mairie avant d'être responsable du service Fêtes et cérémonies.